

Pacte sur l'adaptation au changement climatique

Les conséquences du changement climatique représentent une menace pour le bien-être et la santé des personnes, le patrimoine, l'activité économique ainsi que pour les systèmes urbains et naturels.

La stratégie européenne d'adaptation au changement climatique montre que les pays du sud de l'Europe figurent parmi les points chauds du changement climatique, et donc particulièrement vulnérables à ses effets, avec une prévision d'augmentation de la température et une baisse de la pluviométrie supérieures à celles d'autres régions d'Europe¹.

Actuellement, ni les territoires ni le tissu productif et social ne réunissent les conditions nécessaires pour maintenir leurs fonctions et répondre de manière adaptée à la nouvelle situation climatique. De plus, les services publics et les activités économiques et sociales de ces pays sont extrêmement vulnérables.

La société est confrontée à une crise climatique généralisée :

- Augmentation des températures minimales, maximales et moyennes, de l'ensoleillement, des vagues de chaleur et des nuits tropicales.
- Sécheresses toujours plus intenses et fréquentes.
- Accroissement du risque des grands incendies de forêt.
- Élévation du niveau de la mer, menaçant les zones côtières et deltaïques.
- Perte de biodiversité et d'intégrité biologique.
- Phénomènes pluviométriques extrêmes.
- Apparition de nouvelles maladies ou résurgence de maladies disparues.

L'adaptation, principale solution pouvant être mise en œuvre par les acteurs qui agissent sur un territoire pour diminuer la vulnérabilité, se concrétise par des stratégies, des plans d'action et des processus de gouvernance.

L'ensemble des acteurs (administration publique, entreprises, employés, agriculteurs et citoyens) qui partagent un territoire et possèdent une capacité de gestion ont la possibilité d'agir contre les risques liés au changement climatique en mettant en œuvre des initiatives concertées d'adaptation.

Le projet Life Clinomics met en œuvre de nouveaux mécanismes d'investissements publics et privés pour diminuer la vulnérabilité, anticiper les risques liés au climat et renforcer la résilience de trois territoires (la réserve de biosphère d'El Montseny, la région de L'Alt Penedès et la réserve de biosphère de Les Terres de l'Ebre) ainsi que de trois secteurs économiques (la pêche, l'agroforesterie et le tourisme).

Les résultats, l'expérience et la méthodologie participative qu'apporte le projet Life Clinomics peuvent être transférables et applicables à la zone climatique du sud de l'Europe.

¹The EU Strategy on adaptation to climate change (2013)
https://ec.europa.eu/clima/sites/clima/files/docs/eu_strategy_en.pdf

En signant ce pacte sur l'adaptation au changement climatique, les organisations du sud de l'Europe s'engagent à promouvoir les actions proposées par Life Clinomics dans le but de renforcer la résilience des pays méditerranéens européens.

Guidée et inspirée par la stratégie d'adaptation au changement climatique de Life Clinomics, à savoir : la connaissance des risques et des vulnérabilités ; l'encouragement de l'implication des acteurs ; la gouvernance et la responsabilisation,

Notre organisation _____, dans le cadre de son champ d'action, s'engage à :

- **CONTRIBUER À L'IDENTIFICATION DES FACTEURS QUI DÉTERMINENT LA VULNÉRABILITÉ** des activités économiques et des territoires où elles se développent.
- **ÉTABLIR ET RENFORCER SES ENGAGEMENTS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE** grâce à la révision ou à l'élaboration de plans d'action d'adaptation au changement climatique, à l'identification de toutes les mesures, actions et projets qui peuvent être mis en place dans le cadre de l'organisation, ainsi qu'à la recherche d'une concertation avec les autres acteurs présents sur le territoire.
- **PROMOUVOIR LA PLANIFICATION ET LA CRÉATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS** pour adapter et transformer les activités économiques les plus sensibles aux effets du changement climatique, en développant les concepts de transition juste et de travail décent.
- **RENFORCER LA RÉSILIENCE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE** conformément aux nouveaux scénarios du changement climatique afin de maintenir la qualité de la production et la sécurité alimentaire.
- **AMÉLIORER LA GESTION DES FORÊTS** pour augmenter la résistance et la résilience des masses forestières au changement climatique, renforcer leur rôle dans le cycle de l'eau et contribuer à la prévention des incendies de forêt, tout en favorisant l'utilisation des produits forestiers.
- **PROMOUVOIR UNE GESTION DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE QUI ADAPTE** ses installations, sa consommation de ressources et son offre aux nouveaux scénarios climatiques.
- **ENCOURAGER L'INNOVATION EN MATIÈRE DE GESTION DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE** pour maintenir la durabilité, la qualité et la sécurité de la production dans les nouveaux scénarios climatiques.
- **SOUTENIR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES (eau, énergie, sol, etc.)** conformément au principe de solidarité et de durabilité environnementale et économique, ainsi qu'un revenu équitable pour le secteur. Promouvoir des systèmes de distribution efficaces et miser sur les nouvelles technologies qui permettent d'adapter la consommation aux besoins réels.

- **CRÉER DES ORGANES DE GOUVERNEMENT OU INTÉGRER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AUX ORGANES EXISTANTS** avec l'attribution de différentes fonctions: la promotion des actions en faveur de l'adaptation au changement climatique, la concertation des acteurs présents sur le territoire, le maintien des tables territoriales et sectorielles ainsi que le suivi des résultats.
- **INTÉGRER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS SES PROPRES STRUCTURES** afin d'améliorer l'efficacité et la stabilité de son action en faveur du climat.
- **ADAPTER ET AJUSTER LES CONDITIONS DE TRAVAIL** aux nouveaux scénarios du changement climatique afin de diminuer les risques liés au travail (adaptation des horaires, matériel, etc.) et de maintenir les emplois.
- **FORMER ET HABILITER LES PERSONNES À APPLIQUER LES MESURES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE** avec l'intégration de contenus sur l'adaptation aux activités de formation des organisations sociales et économiques ainsi que de l'administration publique.
- **RÉALISER DES CAMPAGNES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION POUR IMPLIQUER L'ENSEMBLE DES CITOYENS DANS L'ACTION NÉCESSAIRE POUR QUE LES TERRITOIRES DEVIENNENT PLUS RÉSILIENTS** grâce au développement de la connaissance et à la mise en place d'actions qui contribuent à l'adaptation au changement climatique dans la vie quotidienne ainsi que dans les activités de production de la société.
- **PROTÉGER LA SANTÉ DES PERSONNES** face aux nouveaux risques liés aux vagues de chaleur qui, à l'avenir, deviendront plus intenses, plus fréquentes et plus longues, grâce à la mise en place d'outils, de protocoles et de mesures ainsi qu'à l'adaptation de l'espace public aux nouvelles circonstances climatiques.
- **PARTAGER SES ACTIONS ET SES BONNES PRATIQUES** dans la mesure du possible et en lien avec ses secteurs dans toute l'Europe, notamment dans la région méditerranéenne.

Madame/Monsieur _____,

Représentante de l'organisation _____

À _____

Signature du ou de la représentante de l'organisation